

## SAINT-QUENTINOIS

# Pour le numérique, l'Agglo se met à fond à l'Orange

L'agglomération de Saint-Quentin conforte ses relations très privilégiées avec la société Orange. Étudiants, enfants et adultes en profitent.

## LES FAITS

- ▶ **Aujourd'hui au Congrès des maires de France**, la société Orange et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin signent un accord de partenariat qui court jusqu'en août 2017.
- ▶ **Onze actions détaillées** figurent dans l'accord assez unique sur le plan national.
- ▶ **Depuis 2012**, l'Agglomération développe une stratégie offensive sur la robonumérique.

L'agglomération de Saint-Quentin ne quitte plus Paris. Déjà présentes au salon Innorobo la semaine dernière à Saint-Denis, la communauté d'agglomération et la Ville assisteront au 99<sup>ème</sup> Congrès des maires de France qui se tient à Paris mercredi 1<sup>er</sup> juin, Porte de Versailles. Et sur le stand de la société Orange, son président national, Stéphane Richard signera une convention de partenariat, à ce jour unique en France, avec l'agglomération de Saint-Quentin qui devrait être représentée par son président Xavier Bertrand et Frédérique Macarez, en qualité de vice-présidente et de maire de Saint-Quentin.

Le partenariat sera paraphé pour deux ans, pour couvrir la période septembre 2015 au 31 août 2017. Concrètement, qu'en est-il ? Cet accord-cadre sur les usages numé-

riques comprend onze points. Première action : des étudiants de l'Inssset et des geeks de Créatis profiteront, au dernier trimestre 2016, de deux visioconférences en français et en anglais avec le « Orange lab » basé à Tokyo au Japon et en lien avec Séoul en Corée. Les visioconférences porteront notamment sur les nouveaux usages robotiques en Asie, sur la « smart agriculture », les nouveaux services aux seniors, le bien-être et le e-santé.

« N'oubliez pas que les Japonais ont cinq ans d'avance sur nous sur les nouveaux usages digitaux », insiste Olivier Girault, délégué régional Picardie Orange. Deuxième action : le labo de Tokyo hébergera pendant quatre à six semaines une start-up saint-quentinoise autour de l'axe robonumérique. L'idée est de permettre à la start-up qui sera retenue, de « prendre des contacts avec des organismes cibles japonais et coréens ». « Ça, c'est une première nationale », souligne Olivier Girault.

Troisième action prévue en janvier 2017 : des étudiants de l'Inssset et de l'Esiee d'Amiens seront invités à visiter le Data center d'Orange, basé à Val-de-Reuil en Normandie. Inauguré voici un an et demi, cet espace très tourné sur le développement durable dispose d'une gestion à l'avant-garde sur la consommation d'électricité.

Autre point du partenariat, des spécialistes et conseillers d'Orange figurent dans le jury de l'Hackathon, un concours qui concerne une trentaine de jeunes du Saint-Quentinois impliqués dans l'inn-

ovation, le numérique et la robotique. Un expert d'Orange est aussi venu présenter Lora, une infrastructure basse débit et basse consommation.

## Enfants et adultes formés

Autre action, quarante-cinq enfants des centres sociaux participent à une session de programmation informatique. « *Le but auprès de jeunes de 9 à 13 ans est l'émergence précoce des vocations* », met en lumière Olivier Girault. Les anciens ne sont pas oubliés et des cours sont proposés à des parents et grands-parents pour les sensibiliser à la protection des enfants sur internet et à la prévention des risques psychosociaux.

Dans le foisonnement saint-quentinois illustré par l'ouverture en février dernier du living lab faubourg d'Isle, Orange pousse à des partenariats favorables au développement de l'emploi local. Tout en admettant aussi son propre intérêt commercial. Le soutien et le conseil Orange passent par d'autres initiatives pour la vie courante, telle l'idée du parcours digital et sans contact de citoyens. Un essai est en cours avec un spectateur et un fan du SQBB.

La dernière disposition de la convention concerne le déploiement de la fibre optique dans l'agglomération. Le premier contrat avec l'opérateur remonte à mai 2012. « *La concertation annuelle se poursuit pour fixer les différentes zones* », précise sur ce sujet le représentant régional d'Orange.

N. I.

85AISNE Mercredi 01 juin Page:12/13

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)